

AUDIT ET MANAGEMENT DES RISQUES
ET DES ASSURANCES DE L'ENTREPRISE

MBA

ÉCOLE SUPÉRIEURE
d'Assurances

Une école multidisciplinaire

AUDIT ET MANAGEMENT DES RISQUES ET DES ASSURANCES DE L'ENTREPRISE



L'ESA innove avec une formule qui permet de concilier formation MBA et vie professionnelle : **le Part-Time MBA**

Un titre professionnalisant

MBA Audit et Management des Risques
et des Assurances de l'Entreprise
de l'École Supérieure d'Assurances

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification



ESA

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ASSURANCES

TOEIC®

TOEIC
Test of English
for International
Communication
(TOEIC)

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ASSURANCES

L'ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ASSURANCES, fondée en 1980, est un établissement d'Enseignement Privé Technique et Supérieur.

L'ESA est une association Loi de 1901 administrée par un Conseil d'administration.

Les orientations pédagogiques sont fixées par le Conseil de Perfectionnement et Scientifique de l'ESA. La diversité et la solidité de ses enseignements ont permis à l'école de nouer des relations avec de grandes universités.



L'École Supérieure d'Assurances prépare au **TEST OF ENGLISH FOR INTERNATIONAL COMMUNICATION**. Elle est accréditée comme centre d'examen pour faire passer ce test.

2



L'École Supérieure d'Assurances a pour vocation depuis trente-cinq ans, de former les futurs spécialistes de l'assurance. En rapport étroit avec le monde professionnel et les recruteurs, l'ESA adapte constamment ses formations aux évolutions des métiers et missions de la filière Assurances.

L'intérêt grandissant pour l'audit, le contrôle interne, la prévention et la gestion des risques ne cesse de croître et ce, dans de nombreux domaines.

Transposée début décembre 2008 en droit français, la 8^e directive européenne sur le contrôle légal des comptes a conféré un rôle

central au Comité d'audit, dont les membres sont désormais tous issus du Conseil d'administration. Non seulement ce Comité devient obligatoire pour l'ensemble des entreprises industrielles et commerciales cotées, mais il est doté de nouvelles missions dont celui de "l'efficacité de la gestion des risques dans l'entreprise". L'idée de la directive est clairement de responsabiliser les organes de gouvernance en matière d'identification et de gestion des risques. C'est une responsabilité qui rejoint celle des Commissaires aux Comptes.

Par ailleurs, Standard & Poor's a décidé d'intégrer un critère de notation totalement à la pertinence de la gestion globale des risques dans les entreprises.

Selon une étude du Cabinet d'audit MAZARS, qui a interrogé 200 "grandes PME" (Chiffre d'affaires supérieur à 200 millions d'euros), il apparaît que leurs chefs d'entreprise se préoccupent beaucoup dorénavant de la gestion des risques. Les risques qui les inquiètent le plus sont ceux qui peuvent entraîner une sanction du client, suivis des risques techniques et opérationnels.

Aussi, fort de cet éveil à l'audit et à la gestion des risques dans les entreprises moyennes, qui vient s'ajouter à la prise de conscience par les grandes entreprises des grandes thématiques relatives à la couverture par les assureurs de leurs risques, l'École Supérieure d'Assurances a jugé que le moment était venu d'ouvrir une formation à l'Audit et au Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise : c'est le **MBA "Audit et Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise"**.

L'assurance ne couvre que le risque assurable. L'identification des risques passe par la compréhension du cycle de gestion qui intègre les partenaires amont et aval (clients et fournisseurs), mais aussi, dans un environnement en interaction complexe avec l'entreprise, les autres parties prenantes, en particulier les banques, la société civile et les pouvoirs publics. Dans cette optique, la gestion des risques implique une gouvernance générale et coordonnée de l'ensemble des risques. La gestion des risques est une fonction de pilotage qui implique toute l'entreprise. Cette fonction est intimement liée à la stratégie de l'entreprise. Elle vise à la mise en pratique des décisions et à l'atteinte des objectifs avec un minimum de risques

L'objectif du MBA "Audit et Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise" est de fournir :

- La démarche générale d'audit et les principales techniques,
- Une méthodologie qui s'applique à tout type de risque,
- Les différents outils à la disposition des entreprises pour le transfert ou la rétention des risques,
- Des outils de prévention et d'action.

Le MBA "Audit et Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise" innove avec une formule, **le Part-time MBA**, qui permet de concilier formation MBA et vie professionnelle.

Le cursus dure 10 mois, d'octobre à juillet. Les cours ont lieu chaque semaine, le mardi soir de 19h00 à 22h00 et deux samedis sur trois de 9h00 à 17h00 et totalisent 300 heures d'enseignement.

Au terme de leur formation, les participants auront une vision globale et une compréhension des risques auxquels l'entreprise est exposée, mais ils auront aussi été confrontés aux réalités modernes de la gestion des entreprises.

Le MBA "Audit et Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise" s'adresse :

- aux personnes en activité dans les entreprises du secteur de l'Assurance, en particulier dans les sociétés de courtage,
- aux personnes travaillant dans le domaine de l'audit, mais également aux collaborateurs de toutes les entreprises confrontées à des risques complexes.

La motivation de l'étudiant pour une carrière dans les domaines de l'analyse et de la gestion du risque est un élément décisif lors du processus de sélection.

■ Patrice Michel LANGLUMÉ, Président de l'ESA

Depuis quelques années, les nouvelles missions qui me sont confiées m'amènent à m'intéresser à la totalité des fonctions de l'entreprise. Aussi, j'ai souhaité compléter ma formation initiale orientée Management et Développement. Plutôt qu'un cursus traditionnel, j'ai choisi d'aborder la question au travers des risques de l'entreprise. Du risque majeur aux risques opérationnels, l'analyse et l'étude pour chaque risque permet d'ausculter les principales fonctions de l'entreprise tout en gardant cette vision globale propre au Risk Manager.

Bien sûr cette année particulière appelle une nouvelle organisation, tant professionnelle que privée, mais la qualité de l'enseignement dispensé par l'ESA compense très largement l'investissement en temps qu'une telle décision induit.

● Jean-Jacques Gillot,
Mutuelle Familiale

POURQUOI "AUDIT ET MANAGEMENT DES RISQUES ET DES ASSURANCES DE L'ENTREPRISE" ?

Appliquée aux entreprises, la Gestion des risques s'attache à identifier les risques qui pèsent sur les actifs de l'entreprise. Toute activité économique entraîne des risques que les dirigeants doivent gérer et avant tout évaluer.

Pour cela, il faut les identifier et les réduire au minimum, supporter financièrement la charge de ceux qu'ils jugent acceptables, traiter par des tiers selon des processus d'externalisation les risques liés à certaines activités et, enfin, en transférer certains auprès de sociétés d'assurances.

IL Y A QUATRE MANIÈRES DE GÉRER LE RISQUE

- **L'ÉVITEMENT.** L'activité présentant un Risque, on ne fait pas l'activité.
- **L'ACCEPTATION.** Le Risque est accepté et l'on contracte une assurance si le risque est assurable et si l'on souhaite le transférer.
- **LA RÉDUCTION DU RISQUE.** Maîtrise du Risque par des mesures de protection et de prévention.
- **LE TRANSFERT.** L'entreprise sous-traite l'activité à Risques.

ON DISTINGUE DEUX CATÉGORIES D'ACTIFS : LES FINANCIERS ET LES NON-FINANCIERS

● LES ACTIFS NON-FINANCIERS

Ce sont les actifs non circulants ou immobilisés de l'entreprise : bâtiment, véhicules, machines... auxquels s'ajoute le personnel

employé dans le cadre de l'activité. Les outils de gestion de ces risques sont :

- La prévention, ce qui suppose l'évaluation préalable du risque.
- La diversification du risque.
- L'assurance qui ne couvre que le risque assurable.

● LES ACTIFS FINANCIERS

Les risques liés aux actifs financiers couvrent quatre risques :

- **LE RISQUE DE CONTREPARTIE.** C'est le risque que la partie avec laquelle un contrat a été conclu ne tienne pas ses engagements (livraison, paiement...).
- **LE RISQUE DE TAUX.** C'est le risque que le taux de crédit évolue défavorablement.
- **LE RISQUE DE CHANGE.** C'est le risque sur les variations du cours des monnaies entre elles.
- **LE RISQUE DE LIQUIDITÉ.** C'est le risque sur la facilité à acheter ou à revendre un actif.

Quelle que soit la taille de l'entreprise, chaque type de Risque nécessite un type de réponse approprié.



MODALITÉS DE SÉLECTION

LES MODALITÉS POUR ÊTRE CANDIDAT

Le MBA "Audit et Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise" s'adresse :

- Soit aux personnes en activité justifiant d'une expérience significative (3 ans et plus) notamment dans :
 - le secteur de l'Assurance
 - les domaines de l'Audit et des Risques
- Soit aux titulaires d'un Bac + 5 ou équivalent.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature sont obtenus auprès de la personne, chargée des admissions de l'École Supérieure d'Assurances. Les frais d'admission sont de 200 euros.

Les candidats doivent faire parvenir au plus tard le 30 juillet à la Responsable des admissions de l'ESA, leur dossier de candidature.

Les candidatures resteront strictement confidentielles, notamment vis-à-vis des employeurs des candidats.

Chaque dossier de candidature est examiné dans les deux semaines suivant sa réception par un jury composé du Président de l'ESA, d'un membre du Corps enseignant et de la Directrice des études de l'ESA.

Ce jury prononce l'**admissibilité** au MBA "Audit et Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise".

Les candidats admissibles sont convoqués pour un entretien avec le Président de l'ESA. Cet entretien a pour objet l'analyse de la personnalité du candidat et l'adéquation de son expérience et de ses motivations professionnelles avec les objectifs du MBA "Audit et Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise".

À l'issue de l'entretien, le candidat est déclaré admis ou non. Les résultats sont communiqués 8 jours au plus tard après l'entretien.

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

Afin de répondre à la loi de modernisation sociale et au décret n° 2002.615 du 26 avril 2002, nous avons retenu les activités principales couvertes par les métiers auxquels prépare le MBA "Audit et Management des Risques et des Assurances de l'Entreprise". Chacune de ces activités reprend une maîtrise des compétences correspondant à l'ensemble des savoir-faire et des connaissances mobilisées pour réaliser l'activité.

Les candidats intéressés par la V.A.E doivent formuler une demande de dossier de candidature auprès du Responsable des Admissions (ou par mail à l'adresse suivante : contact@esassurances.com).

Ils doivent avoir au minimum cinq années d'expérience professionnelle dans les domaines de l'audit, du risque et de l'assurance. Le Jury examinant les demandes de V.A.E se réunit quatre fois dans l'année, en janvier, avril, juillet et septembre.

● PROCÉDURE DE MISE EN ŒUVRE

- **ÉTAPE 1.** Accueil, information, orientation, conseil et dépôt du dossier de demande de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) auprès du responsable des admissions. Le dossier est examiné dans les deux semaines suivant sa réception par un Jury composé du président de l'ESA et des membres du Corps enseignant, qui prononce la validité de la demande de VAE ou non.
- **ÉTAPE 2.** Élaboration du dossier de validation avec accompagnement par un collaborateur de l'ESA. Cette assistance fait l'objet de plusieurs rencontres, de façon à aider le candidat à rédiger les éléments qui permettront au Jury d'examiner son dossier et de le recevoir en entretien.
- **ÉTAPE 3.** Dépôt du dossier de validation.
- **ÉTAPE 4.** Entretien avec le Jury.
- **ÉTAPE 5.** Délibération du Jury. Attribution du Titre.

ORGANISATION DES ÉTUDES

Le cursus s'échelonne normalement sur 10 mois de début octobre à fin juillet, le mardi soir de 19 h 00 à 22 h 00 et deux samedis sur trois de 9 h 00 à 17 h 00, à l'École Supérieure d'Assurances à Paris 20^e.

Il s'agit d'une formation mixte intégrant plusieurs techniques, assurance, comptabilité, audit, contrôle interne, qualité, finance et s'articulant autour de 20 modules.

J'ai fait le choix de la formation MBA en raison de la qualité et de l'expérience des intervenants mais aussi des participants d'horizons différents, permettant d'acquérir une vision élargie de l'Audit des risques ainsi que de leur gestion.

En tant que courtier d'Assurances, cette formation me permet de sécuriser les risques internes de ma société mais aussi d'améliorer la qualité des conseils et des propositions que je fais aux clients.

● Mathilde DUFOURCQ,
Chevalier Gestion



PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

MODULE 1

LE RISK MANAGEMENT : DE LA GESTION DES RISQUES A CELLE DES ASSURANCES

1 La fonction de Risk Manager

- Connaître les risques (internes et externes) et les activités de l'entreprise
- Savoir évaluer les risques et les activités de l'entreprise envers ceux-ci
- Garder les risques sous contrôle et limiter leur impact pour l'entreprise
- Imaginer les sorties de crise
- Imaginer les scénarii de continuation des activités après la sortie d'une crise

2 Le Risk Management au quotidien

- Notion d'entreprise et notion de groupe (gestion unique ou de plusieurs entités)
- Approche mathématique des risques (SMP, SRE, rétention, outils financiers hors assurances...)
- Approche thématique des risques (image de groupe, gestion de la communication, création de scénarii...)

3 Les différents outils à la disposition des entreprises pour le transfert ou la rétention des risques

- L'assurance et la réassurance
- Les nouveaux instruments financiers (captive, finite...)
- La rétention et les stops annuels

MODULE 2

L'ASSURANCE DES RISQUES D'ENTREPRISE

1 Les assurances vie

- La prévoyance
- La complémentaire santé et les sur-complémentaires
- L'individuelle accident

2 Les assurances IARD

- Les risques de responsabilité civile
- Les risques de dommages aux biens
- Les risques financiers (sur l'exploitation ou sur les personnes)
- Les risques automobiles
- Les risques liés à la construction (maître d'œuvre, maître d'ouvrage, co-contractant)
- Les montages internationaux

MODULE 3

LES VISITES DE RISQUES : LA MISE EN PRATIQUE DU RISK MANAGEMENT

1 Délimitation du champ de la visite

2 Collecte des données, outils de recueil

3 Restitution des résultats.

MODULE 4

LE RÔLE DU COURTIER D'ASSURANCES OU DE L'AGENT GÉNÉRAL D'ASSURANCES DANS LE MANAGEMENT DES RISQUES ET DES ASSURANCES DE L'ENTREPRISE

1 Vu à travers la réglementation et la jurisprudence

- Le mandat : source majeure de leur responsabilité et de leur rôle
- Leur responsabilité liée à l'obligation du conseil.

2 Vu à travers les prestations susceptibles d'être fournies

- Analyse approfondie des risques-Placement des risques
- Autour des contrats
- Contrôle des risques
- Autour des sinistres
- Les différentes modalités de rémunération de ces prestations.

3 Vu à travers leur sens de l'innovation, leur expertise et leur efficacité dans la gestion globale des risques dans les entreprises

- La place spécifique du grand courtage
- La mise en œuvre de programmes internationaux
- Le transfert ou la rétention des risques des grandes entreprises.

MODULE 5

COMPRENDRE LES MÉCANISMES COMPTABLES, LA STRUCTURE DES ÉTATS FINANCIERS ET COMMENT ANALYSER CES DERNIERS

1 Paysage juridique des entreprises en France

- La structure juridique (indépendants, SARL, SAS, SAS, SCI...)
- Les immatriculations (chambre des métiers, registre du commerce...)
- La taxation des bénéficiaires

2 Les obligations comptables

- Les documents financiers obligatoires
- La nécessité de tenue d'une comptabilité
- La fréquence d'établissement et de publication des comptes

3 Les principes comptables des comptes sociaux

- La partie double
- Les journaux/balances/grands livres
- Les plans comptables
- Les principes comptables du PCG

4 Les états financiers

- Bilan et compte de résultat
- Ratios d'équilibre du bilan
- Soldes intermédiaires de gestion
- Analyse financière par les ratios

5 Les impôts et taxes en France

- La TVA
- La taxe professionnelle
- La détermination du résultat fiscal

6 Les opérations dans les groupes

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

- Les obligations juridiques et comptables
 - Les comptes consolidés
 - L'intégration fiscale
 - Les retraitements inter-groupe
 - Les conventions réglementées
- Les obligations sociales 2 heures
 - Les DP
 - Comité d'entreprise
 - Comité de groupe
 - Les avantages salariaux

MODULE 6

LES ÉTATS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES

1 Les spécificités des Compagnies d'Assurances et le contexte réglementaire et comptable: introduction

- Les spécificités économiques de l'assurance et leurs conséquences comptables
- Présentation de la réglementation prudentielle
 - Architecture du contrôle prudentiel
 - Les comptes sociaux et le dossier ministériel des compagnies d'assurances
 - Le rapport de solvabilité, le rapport annuel, les arrêtés trimestriels, les états ministériels
 - Le cadre réglementaire Solvabilité I et le projet Solvabilité II
- Les différents acteurs de l'assurance et la traduction comptable de leurs liens.

2 Les comptes sociaux d'une compagnie d'assurances: le compte de résultat

- Le compte de résultat social
- Frais de gestion
- Produits financiers
- Ratios.

3 Le bilan social d'une compagnie d'assurances: les passifs

- Provisions d'assurance-vie: règles de fonctionnement et illustration
- Provisions d'assurance dommages: règles de fonctionnement et illustration
- Importance relative de ces multiples relations dans les comptes.

4 Le bilan social d'une compagnie d'assurances: les actifs

- Composition et ampleur des actifs selon les métiers
- Normes de comptabilisation en comptes sociaux
- L'état des placements.

5 Les comptes consolidés dans le référentiel IFRS

- Contexte et calendrier de la normalisation comptable européenne
- Spécificités des comptes de groupe (impôts différés, goodwill)
- Règlement CRC 2000-05
- Normes. IFRS, phase 1 (périmètre, IAS 39, IFRS 4)

- Normes IFRS Phase 2 (juste valeur des provisions techniques).

6 Les nouvelles mesures des passifs et des actifs dans les projets de référentiels comptables et réglementaires

- Mesure des passifs et des actifs dans le projet de nouvelles normes "Contrats d'Assurances" (Normes IFRS, phase 2)
- Convergences et divergences avec le projet Solvabilité II.

7 Modélisation et valorisation de l'activité d'assurance

- Modèle de projection de l'activité
- Techniques de valorisation des engagements et de la valeur des fonds propres
- Techniques d'évaluation des risques et de quantification du besoin en capital
- Impacts organisationnels
- Impacts sur les systèmes d'information.

MODULE 7

GESTION ACTIF/PASSIF DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES

Évolution de la gestion Actif/Passif vers l'Enterprise Risk Management (ERM)

- Vision globale de l'équilibre des risques dans le bilan de la compagnie
- Optimisation et gestion de capital: le capital économique
- Mise en place d'un processus ERM efficace
- Impact sur la gouvernance et l'organisation.

MODULE 8

LES MÉCANISMES ALTERNATIFS DE TRANSFERT DE RISQUES: TITRISATION, RÉASSURANCE

Stratégies ERM mises en place par les compagnies d'assurances

- Éléments de la stratégie d'actifs et mandats de gestion
- Mix produits et guideline de souscription
- Politique de réassurance: principes de transfert et de mutualisation des risques, transfert des risques par la réassurance proportionnelle
- Assurance des grandes entreprises par des captives
- Transferts de risques alternatifs (titrisation des risques d'assurances, principe des Cat-bonds, exemple de la titrisation: SPARC – risque automobile AXA)
- Évolution récente de la titrisation des risques catastrophes
- Couverture des risques climatiques par des produits financiers

Enjeux et perspectives.

MODULE 9

LA DÉMARCHE GÉNÉRALE D'AUDIT ET LES PRINCIPALES TECHNIQUES

1 L'environnement Audit au sein de l'organisation

- Positionnement de l'audit (définition, rôle et conditions d'exercice)
- Charte de l'Audit et indépendance d'action
- Clients internes/externes de l'Audit interne
- Différents acteurs de l'évaluation (Qualité, Risk manager, Contrôle interne...)
- Normes professionnelles de l'audit (finalité, rôle et évolution)

2 Comprendre la démarche d'Audit

- Cartographie des processus clés et identification des risques majeurs
- Composantes d'une mission d'audit (référentiel, dysfonctionnements, écarts, causes)
- Démarche méthodologique et procédures d'audit
- Audit de conformité, missions comptables et financières, opérationnelles, audit d'efficacité

3 Typologie des missions

- Différentes étapes d'une mission d'audit
- Identification des objectifs d'évaluation
- Analyse critique des tâches et stratégie des contrôles
- Approche participative auditeur/audité et communication

4 Techniques d'audit

- Vision transverse par processus
- Questionnaires et guide de contrôle
- Programme de travail sur le terrain
- Limites de l'approche par les contrôles

5 Les outils de l'auditeur (1/2)

- Référentiel de contrôle interne
- Représentation graphique des activités (diagramme de circulation – Flowchart)
- Tableaux croisés dynamiques (analyse des données, outil ACL)
- Diagramme des causes/conséquences/impacts (PERT – GANTT)

6 Boîte à outils de l'auditeur (2/2)

- Statistiques et échantillonnages (tirage aléatoire et raisonné, loi normale)
- Fiche de révélation et d'analyse des problématiques (FRAP)
- Matérialité et qualité de la preuve d'audit
- Proposition de recommandations à valeur ajoutée
- Restitution de la synthèse de l'audit (rédaction du rapport)
- Reconstitution séquentielle d'un dossier d'audit (contenu et traçabilité des travaux)
- Plan de suivi des recommandations et des actions correctives

MODULE 10

L'AUDIT DE L'ASSURANCE DES RISQUES D'ENTREPRISE

1 Contexte et définition

- Identification des forces et faiblesses, menaces et opportunités
- Quelles ambitions pour gérer les risques
- Quatre objectifs : évaluer – former – suivre – financer

2 Cartographie des risques d'entreprise

- Risques financiers et spéculatifs (niveau d'exposition)
- Risques opérationnels de production (process amont/aval)
- Rosace des autres risques (mondialisation/environnement)
- Cotation des risques (pondération en fonction des impacts sur les résultats/SMP)

3 Audit des risques et contrôle des coûts

- Gérer les incidents et les crises (réseaux de veille et d'alerte)
- Contrôler les plans de prévention/protection (coût des mesures)
- Efficacité du système de contrôles internes (chiffrage quantitatif)

4 Outils de l'auditeur

- Grille de recensement du portefeuille des contrats (exhaustivité – prix)
- Audit de la sinistralité sur 5 ans (causes – origines – impacts – coûts)
- Bilan économique de la position Assurance (examen des résultats cotisation – sinistres)

5 Mises en application en groupes de travail

- Cas pratiques sur une journée

MODULE 11

CONTRÔLE INTERNE ET QUALITÉ

1 Introduction

- Les parties intéressées de l'entreprise
- Le contexte réglementaire [Décret, contrôle interne, Solvency II (pilier II), 8^e directive européenne]
- Le rapport de contrôle interne



2 Les référentiels de contrôle interne

- AMF • COSO

3 Les référentiels qualité

- ISO 9001 • EFQM • Qualité de service

4 Pourquoi un dispositif intégré de Contrôle interne et de Qualité

- Similitudes et synergie des référentiels Contrôle interne et Qualité
- Les fonctions proches (conformité, sécurité, audit interne...)
- Notion d'urbanisation du contrôle interne
- Articulation avec les piliers I et III de Solvency II
- Quelle démarche globale pour bâtir un dispositif intégré de Contrôle interne et de Qualité ?
- Le cadrage de la démarche : facteurs clés de succès, diagnostic et écoute

5 Construction technique du dispositif Contrôle interne et Qualité

- Cartographie et modélisation des processus
- Analyse des risques (univers du risque, approches descendante et ascendante)
- Activités de maîtrise des risques
- Pilotage et arbitrage
- Surveillance des risques
- L'organisation du dispositif
- Notion de système de management
- Les rôles et missions des acteurs (Contrôle interne, Qualité, audit interne, direction générale, Management)
- Les structures pérennes (Comité d'audit, comité des risques, revue de direction, revue de processus...).

MODULE 12

ALIGNER L'APPÉTENCE AUX RISQUES AVEC LA STRATÉGIE ET LES OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE

1 La chaîne de valeurs d'une entreprise/organisation

2 Le management par objectifs (fondements)

3 Définir une stratégie globale de management des risques

4 Charte de maîtrise des risques

5 Risques et opportunités.

MODULE 13

L'APPROCHE GLOBALE DES RISQUES. PRISE EN COMPTE DES FACTEURS INTERNES ET EXTERNES

1 Intérêt économique et sociétal de l'approche globale des risques

2 Le risque global de l'entreprise

3 Risk intelligence : la nécessaire veille

4 La fonction Risk Manager/son articulation avec l'Audit et les autres fonctions de l'entreprise

5 Réussir l'implantation de la fonction Risk Manager

MODULE 14

CARTOGRAPHIE DES RISQUES

1 L'intérêt et les limites de la cartographie des risques

2 Méthodologies de l'identification

3 Évaluation (risques bruts, risques nets, risques cibles)

4 La prise en compte de dispositifs de maîtrise des risques

5 Focus sur les grandes familles de risques

- Risques stratégiques majeurs
- Risques découlant de défauts de gouvernance
- Risques opérationnels : risques humains/facteur humain
- Focus sur le phénomène de fraude
- Risques environnementaux
- Risques des fusions & acquisitions
- Risques sociaux
- Risques liés à la santé au travail
- Risques informatiques
- Risques financiers
- Risques industriels
- Risques émergents
- Risques systémiques

MODULE 15

LE TRAITEMENT DES RISQUES

1 De la gestion des incidents à la gestion des crises

2 Le concept de crise

3 Les démarches de prévention et de protection

4 Focus sur la continuité d'activité – construire un PCA

MODULE 16

MAÎTRISE ET PILOTAGE DES RISQUES

1 Système global de management des risques

2 Pilotage des risques

3 Les outils : système d'information de gestion des risques

4 Les approches quantitatives des risques : introduction à la modélisation

MODULE 17

MANAGEMENT DES RISQUES DE L'ENTREPRISE ET ÉTHIQUE

1 De l'approche globale des risques au développement durable

2 L'éthique : outil de management

MODULE 18

MAÎTRISE DES RISQUES DANS LES OPÉRATIONS DE RAPPROCHEMENT ET D'ACQUISITION

1 Moments clés.

Décision d'analyser une offre, d'engager des frais de "due diligence" décision de remettre une offre engageante

2 Gestion appropriée des risques.

Intensité concurrentielle, difficultés d'intégration, éloignement des métiers, environnement réglementaire.

MODULE 19

LES RISQUES JUDICIAIRES ET JURIDIQUES

1 Les risques

- Le risque juridique
- Le risque judiciaire

2 Le traitement des risques

MODULE 20

L'ORGANISATION DE LA CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ (O.C.A) EN CAS DE SINISTRE MAJEUR

- La présentation des risques
- La continuité d'activité en mode dégradé
- La gestion du retour à la normale.



PRÉPARATION AU TOEIC (TEST OF ENGLISH FOR INTERNATIONAL COMMUNICATION)

Le TOEIC certifie des niveaux d'anglais de A1 à C1, identifiés par des points qui vont de 10 à 990 :

• "Basic User" :

- A1 (120 points minimum)
- A2 (225 points minimum)

• "Independent User" :

- B1 (550 points minimum)
- B2 (785 points minimum)

• "Proficient User" :

- C1 (945 points minimum)



ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

- Chaque module fait l'objet d'un contrôle continu. Pour obtenir les crédits attribués à un module, il faut avoir une note égale ou supérieure à 10/20 au contrôle continu.

Les participants n'ayant pu obtenir les crédits nécessaires à la délivrance du titre ont la possibilité de repasser une fois les épreuves où ils ont échoué.

- Soutenance d'une thèse professionnelle entre le 1^{er} et le 31 octobre. Il s'agit d'un travail portant sur un projet professionnel qui doit permettre de développer dans un contexte réel les concepts de management vus pendant le cursus du MBA. Le thème du projet est choisi d'un commun accord entre le participant et le Président de l'École Supérieure d'Assurances. La partie écrite de la thèse est de 50 pages dactylographiées (hors annexes).

La soutenance est faite devant un jury composé de deux membres du Conseil de Perfectionnement et Scientifique ou du Corps enseignant de l'École Supérieure d'Assurances.

Pour obtenir les crédits attachés à cette thèse professionnelle, il faut obtenir une note égale ou supérieure à 10/20, tant pour la partie écrite que pour la soutenance.

CONTRÔLE ET DÉLIVRANCE DU TITRE

LE TITRE MBA "AUDIT ET MANAGEMENT DES RISQUES ET DES ASSURANCES DE L'ENTREPRISE" est obtenu par la capitalisation de 60 crédits ECTS.

Les crédits sont obtenus par une note égale ou supérieure à 10 aux épreuves effectuées à l'issue de chaque module et de la soutenance de la thèse professionnelle.

NOMBRE DE CRÉDITS PAR MODULE

Module n° 6	6 crédits
Modules n° 1, n° 2, n° 14	5 crédits
Modules n° 5, n° 8, n° 9, n° 10 et n° 11	4 crédits
Module n° 13	3 crédits
Modules n° 19, n° 20	2 crédits
Modules n° 4, n° 7, n° 12, n° 15, n° 16, n° 17	1 crédit
Modules n° 3 et n° 18	0,5 crédit
Soit pour 20 modules	55 crédits
La thèse professionnelle	
• Pour la note écrite	2 crédits
• Pour la note appréciant la soutenance	3 crédits
Soit au total	60 crédits ECTS



COMPOSITION DU CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT ET SCIENTIFIQUE DE L'ESA

Brigitte BABEAU

Conseil en développement
R.H.

Gilles Emmanuel BERNARD

Président du Comité
Directeur
LAB-Laboratoire Assurance
Banque

Joël BERT

Gérant Sarl NADOU BOIS

Jean-Luc BERTOZZI

Président du Conseil
de Perfectionnement et
Scientifique de l'ESA

Philippe BONNET

Directeur du Groupe IDF
Sud-Ouest, *HSBC France*

Sylvie BOUIGUE

Administrateur de la
*Coopérative des Courtiers
d'Assurances*

Hervé BRASSEUR

Courtier

François CHABAL

Président, *Léon Cogniet
Conseil*

David CHARLET

Président, *Association
Nationale des Conseils
Financiers (ANACOFI)*

Laurent COUTURIER

Courtier

Philippe DELAMARE

Consultant

Jean-François DESERSON

Directeur Santé,
Groupe Humanis

Didier DUGUÉ

Directeur Commercial
Vie Plus

Claude FATH

Fondateur, *AGIPI*

Philippe GIRAUDEAU

Directeur du
Développement régional
Marché des entreprises
AC2R La Mondiale

Alain GUEGUEN

VP RH en charge des
Rétributions, *Groupe France
Telecom – Orange*

Michel HASCOËT

Président-Directeur Général,
AXA Assurances Maroc

Delphine LANCEL

Directrice Associée
Groupe RH & M

Patrice Michel LANGLUMÉ

Arbitre au Centre Français
d'Arbitrage de Réassurance
et d'Assurance et au Centre
de Médiation et d'Arbitrage
de Paris

Franck LAUGIER

Responsable Maîtrise des
Risques Assurances de
Personnes, *Groupe Humanis*

Jean LEVOIR

Directeur des Partenariats
et du Développement,
Prévoyance Swisslife

Philippe MORELLI

Directeur Général
La Médicale

Bertrand NERAUDAU

Avocat

Jean-Philippe PAGES

Directeur Opérationnel
BESSÉ Grandes Entreprises

Bruno PÉRISSÉ

Directeur Général, *CAMEIC*

Sandrine PERRIEN

Responsable du
Développement RH Groupe,
DRH Groupe, *Gras Savoye*

François PONSARD

Responsable Assurances,
AGIR

Alain QUIBEUF

Directeur Général,
*Quatrem Assurances
Collectives*

Jean-Luc RENSON

Directeur Régional Europe
Nord Centre et Est,
AXA Assistance

Geoffroy ROUSSEAU

Responsable de l'Académie
Métier à l'Université
Groupama

Geoffroy de SAINT-AMAND

Vice Président,
CAPGEMINI Consulting

Nicolas SARKADI

Directeur Général
Groupe Interiale

Christophe SCHERRER

Directeur du Développement,
Groupe Malakoff-Médéric

Didier SCHLACHER

Professeur à l'Institut
d'Études Politiques de Paris,
Maître de Conférences
à l'École Nationale
d'Administration

Jean-François TRIPODI

Directeur Général,
Carte Blanche Partenaires

Gilles ULRICH

Directeur Général
*Les Assurances Mutuelles
Le Conservateur*

Hervé VANDENBERGUE

Responsable contrôle
interne, *MGEN*

Philippe VARIN

Courtier

Guy James WALKER

Directeur Général
*Crédit Social des
Fonctionnaires*

Joël WINTER

Fondateur de
Winter & Associés

PARTENAIRES PROFESSIONNELS

ACE • ACMN Vie • AIG • Allianz •
Altran • APICIL • AVIVA • AXA •
Banque Postale Prévoyance •
BNP Paribas CARDIF • BRED •
Cameic • CAP Gemini • CNP •
COFACE • DIOT • Direct
Assurance • GAN Eurocourtage •
GMF • Generali Consulting • Gras
Savoie • Groupama • HSBC
Assurances • MAAF • MACSF
• Malakoff-Médéric • Marsh •
Médicale de France • Mondiale
Assistance • MUTEX • La Mutuelle
Générale • Le Conservateur •
Pacifica • Prédica • Royal Sun
Alliance • SNCF • Sogecap •
Verlingue • VIP Conseil • Zurich...

VIE ASSOCIATIVE À L'ESA

La taille humaine de l'école, un
relationnel interne chaleureux
et des initiatives associatives
multiples et variées ont permis
de forger un esprit empreint de
dynamisme et de convivialité.

Parmi les nombreuses
activités, citons :

- **Le BDE (Bureau Des Étudiants) :**
la vie associative des
étudiants de l'ESA.
- **ALUMNI ESA :** le lien entre
étudiants, professionnels de
l'assurance et anciens de
l'ESA.
- **CESARM.** Le lien entre les
anciens du MBA Risk
Management et les profes-
sionnels du Risk Management
et de l'Assurance.

Pour nous contacter :

01 47 00 17 26

E-mail: contact@esassurances.com

www.esassurances.com



Établissement d'Enseignement
Supérieur Technique Privé
Association Loi 1901
13, rue Fernand Léger
75020 Paris

Tél. : 01 47 00 17 26
Fax : 01 47 00 30 94
E-mail : contact@esassurances.com
www.esassurances.com